

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 JANVIER 2010.

COMMISSIONS ET SYNDICATS

Travaux

Route d'Etavaux (RD233) : les travaux de recalibrage de cette route, entre le rond point et le carrefour du Bd Ostiguy, sous la responsabilité du Conseil Général vont commencer le 25 janvier et durer 3 mois. Pendant ces travaux, la circulation sera coupée et déviée par le Bd Ostéguy.

Ateliers communaux : les résultats de l'appel d'offre aboutissent à un coût de 301 952,60€ hors taxe soit une somme inférieure aux estimations. Les entreprises retenues sont prévenues et une première réunion de coordination du chantier aura lieu le 19 janvier en mairie. Les locaux actuels doivent être entièrement vidés, le matériel sera entreposé dans l'ancien préau et la cour de la mairie. Une solution est à l'étude pour trouver un local aménagé pour les employés.

Animation – jeunesse – cadre de vie

Jumelage : le coût des échanges et manifestations qui ont eu lieu en 2009, dans le cadre du 15^{ème} anniversaire du jumelage (voyage à Stockstadt, réception des Allemands) s'élève pour les 3 communes à 3 221,45€. Pour définir une politique d'échange au niveau des jeunes, un comité de pilotage comprenant les municipalités, leurs animateurs et le Comité de jumelage a été constitué. La première réunion est fixée au 20 janvier. L'assemblée générale du Jumelage est fixée au 29 janvier 2010 à 20h30.

Bibliothèque : le bilan de l'année 2009 a été réalisé. Il y a 409 lecteurs inscrits dont 170 adultes, 231 enfants de moins de 14 ans. 3 169 ouvrages constituent notre fonds propre, les lecteurs ont à leur disposition environ 4 738 livres, 500 CD et 40 CD-ROMS. 13 178 opérations de prêt ont été enregistrées en 2009, 216 personnes en moyenne mensuelle fréquentent la bibliothèque. Les animations des 1^{er} mercredis du mois pour les enfants sont très suivies et appréciées, de même que les autres actions tout au long de l'année.

Les projets 2010 : poursuite des contes pour enfants, grand jeu pour les enfants en juin, projet d'une animation pour enfant sur le fonctionnement du cerveau en octobre, rencontre trimestrielle avec les adultes désirant échanger sur leurs lectures.

POINT SUR LA ZAC PORTE DE LA SUISSE NORMANDE

Les aménagements dans la 1^{ère} tranche vont reprendre à la fin du mois, ceux de la partie entre Legallais et la route d'Harcourt devraient commencer début février. L'acquisition des terrains pour l'extension de l'autre côté du boulevard est en cours.

TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil décide d'augmenter les tarifs communaux de 2%.

Garderie : 1,07€ de l'heure soit 1,07€ le matin et de 16h30 à 17h30, 2,14€ de 16h30 à 18h30.

Droit de place : 52€

Concessions cimetière : 158€ pour 30 ans et 260€ par 50 ans.

INFORMATIONS DIVERSES.

RAM (relais assistantes maternelles) : le relais ouvrira mi février. Les ateliers hebdomadaires auront lieu le mardi matin à St André/Orne, le jeudi matin à May/Orne, le vendredi matin à Clinchamps. En attendant l'ouverture effective à Clinchamps, l'atelier aura lieu en alternance à St André/Orne et May/Orne. Des réunions d'information ou des animations pour les parents auront lieu à Laize la Ville et Fontenay le Marmion. Toutes ces animations sont ouvertes à l'ensemble des assistantes maternelles et parents du secteur des 6 communes partenaires dans le RAM. Des rendez-vous avec l'animatrice du RAM sont possibles dans l'après midi au bureau d'accueil qui se trouve à St Martin de Fontenay.

Bilan de la consommation de l'énergie : le SDEC (syndicat départemental d'électrification) propose de réaliser un bilan de la consommation de l'énergie pour le chauffage des bâtiments communaux et pour l'éclairage public par le biais d'une convention sur 4 ans. Le coût est de 1€ par habitant la première année et de 0,50€/habitant les 3 autres années. Des renseignements complémentaires seront demandés avant une éventuelle adhésion à cette démarche.

Courriers d'habitants : l'un concerne les dégâts commis sur sa clôture par des véhicules garés sur le petit parking chemin des Coteaux. Après discussion, on ne peut pas donner suite à sa proposition qui créerait une gêne sur le Chemin des Coteaux.

L'autre émane d'un habitant qui proteste contre l'installation des plateaux ralentisseurs rue de Stockholm car ils « *abîment les amortisseurs de nos voitures* ». Ces systèmes de sécurité visant à réduire la vitesse sont installés à la demande de nombreux riverains de la rue qui se plaignaient de la vitesse excessive des voitures. Ce sont des systèmes homologués et ils n'abîment en rien les véhicules à condition de circuler lentement et de respecter la limitation de vitesse.

Sacs poubelle : certains habitants trouvent les nouveaux sacs distribués par le SMICTOM (Syndicat intercommunal qui collecte les ordures ménagères) trop petits. Les études faites par des organismes qualifiés (Adème, Eco emballage, ...) montrent que cette capacité est suffisante lorsque la structure qui collecte les ordures ménagères met à la disposition des habitants des moyens de tri sélectif et de compostage, ce qui est le cas à St André/Orne.

Entraide intercommunale : l'association a envoyé son bilan d'activité pour 2009. Dans le secteur, elle a aidé 43 familles dont 10 de St André/Orne n'ayant pas plus de 6,20€ par personne et par jour. Un grand merci à tous ces bénévoles qui apportent secours et réconfort aux plus démunis.

INFORMATION

Réglementation concernant les chiens dangereux : Depuis le 1^{er} janvier 2010, un permis de détention doit être demandé en mairie. Pour l'obtenir il faut fournir un certificat d'aptitude pour le maître et une évaluation comportementale pour l'animal (les formalités sont à votre disposition en mairie).